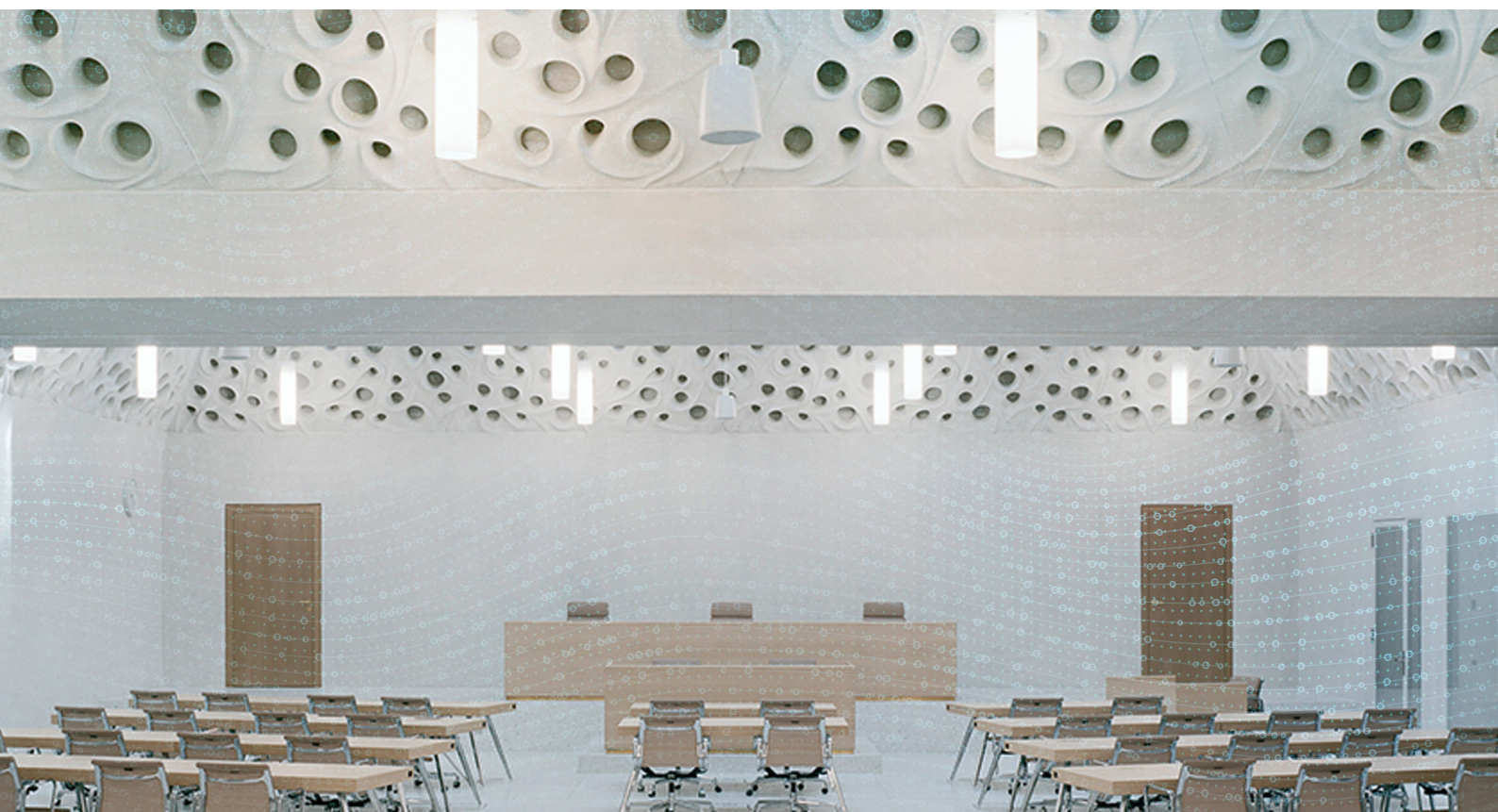




AMSTEIN + WALTHER

Acoustique

Des nuisances sonores à la qualité de vie.





Protection contre le bruit

Acoustique des bâtiments

Acoustique des locaux

Projets spéciaux

Amstein + Walther: Acoustique

L'acoustique comprend l'origine, la génération, la propagation, l'influence et l'analyse du son. L'objectif du conseil acoustique est de garantir un niveau de confort et une qualité de vie appropriés:

- Protection contre les nuisances sonores
- Adaptation acoustique des locaux à leur utilisation prévue
- Aide à l'obtention d'autorisations



Votre avantage

Les aspects acoustiques doivent être pris en compte dans la planification. Il est ainsi possible de créer des locaux qui protègent les utilisateurs contre les bruits et les nuisances sonores, tout en assurant un environnement acoustique agréable. Les mesures permettent d'évaluer objectivement la situation acoustique à tout moment.

Une conception irréprochable en termes d'acoustique garantit le respect des lois et normes applicables ainsi que l'octroi d'autorisations d'un projet de construction.

Nos prestations

Protection contre le bruit

- Clarifications sur la protection contre le bruit avec les autorités compétentes
- Évaluation de tout type de bruit selon l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB)
- Planification des mesures et études de variantes en cas de dépassement des valeurs limites autorisées
- Mesures de protection contre le bruit routier, le bruit ferroviaire et le bruit industriel et commercial
- Mesures du bruit (émissions / nuisances sonores)

Acoustique des bâtiments

- Certificats d'isolation au niveau du bruit intérieur/extérieur
- Établissement de concepts d'isolation acoustique et cahier des charges spécifique au projet
- Conseil sur le dimensionnement des composants et les détails de raccords
- Mesure et détermination des protections contre les bruits aériens et bruits de chocs
- Mesure du bruit provenant de la technique du bâtiment (ventilation, sanitaire, etc.) ainsi que de l'industrie

Acoustique des locaux

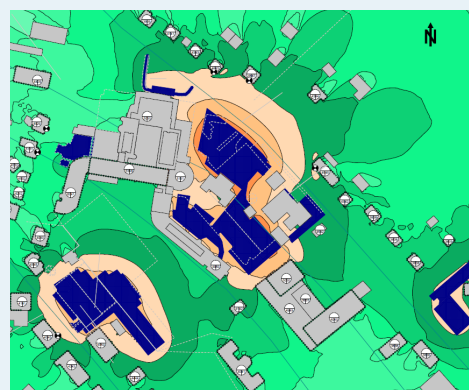
- Création de concepts d'acoustique des locaux
- Dimensionnement des mesures acoustiques et conseil sur les produits
- Calculs et simulations des temps de réverbération
- Attestations d'acoustique des locaux selon les normes SIA 181, DIN 18041, OLT3 et DGNB/SGNI
- Mesure du temps de réverbération et de l'intelligibilité de la parole (STI)
- Mesure dans les bureaux paysagers (réduction du niveau de pression acoustique, rapport signal/bruit)

Aide supplémentaire

- Contrôle de la planification, contrôle des documents d'appel d'offres
- Contrôle de chantier et de mise en œuvre, assurance qualité
- Surveillance des bruits de chantier (en temps réel)

Notre ambition

Un conseil ciblé et complet afin de créer la meilleure qualité acoustique possible, dans le respect des règlements et des lois.



Les nuisances sonores attendues peuvent être prévues de manière fiable.



Grâce à notre technique de mesure moderne, nous pouvons analyser et répondre à presque toutes les questions en matière d'acoustique.



L'acoustique des locaux peut être améliorée à l'aide de matériaux de toutes les couleurs et formes.

Votre interlocuteur

Olgun Ural

olgun.ural@amstein-walthert.ch

Amstein + Walthert Genève SA

Avenue Edmond-Vaucher 18

CH-1203 Genève

Tél. +41 22 749 83 80

info@amstein-walthert.ch

amstein-walthert.ch